

La contribution du CISM au sport

Colonel Arthur ZECHNER

Je ferai précéder mon exposé par quelques remarques générales sur les interactions entre l'Armée et le Sport. L'approche de ce sujet par l'intermédiaire du médium "armée" s'avère nécessaire pour assurer une meilleure compréhension de mes propos, sachant que le CISM, fondé en 1948 sur l'initiative des forces armées de 5 pays, est aujourd'hui épaulé par les forces armées de 91 pays membres.

Le "monde militaire" a animé de façon décisive l'évolution du Sport, qui, à son tour, a exercé des influences multiples sur la vie militaire, surtout dans le domaine de l'instruction. De nos jours, cette action réciproque connaît une ampleur jusqu'alors jamais atteinte.

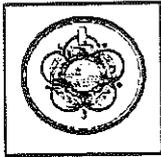
En effet, dans cette constatation générale, à conception large du point de vue espace et temps, le terme "Sport", en tant que mot du langage courant, est employé dans le sens général du terme générique "exercices physiques" et non dans le sens restrictif d'une définition technique - et ceci est aussi valable pour les constatations suivantes.

Les exercices physiques existent dès les débuts les plus lointains de l'évolution humaine. Ils sont issus de mouvements physiques, de mouvements utilitaires, de travail ainsi que de combat en terrain libre, en déterminant par triage des activités fondamentales, telles que courir, sauter, lancer, soulever, porter, lutter, etc., auxquelles on s'exerce alors dans un espace cloisonné dans le but de survivre. La plupart des sports modernes ont donc leurs racines dans ces anciens temps, beaucoup d'entre eux ont un rapport direct avec un emploi à des fins militaires. On en trouve des témoignages dans toutes les civilisations et à travers toutes les époques de l'Histoire. Je ne citerai que deux exemples : les Jeux Olympiques de l'Antiquité, premier point culminant du Sport, comprenaient le pugilat, la lutte, la course de chars et le "pancrace", une compétition multidisciplinaire, c'est-à-dire des concours ayant tous un caractère militaire indubitable; les tournois du Moyen-Age, réduits à leur essence, sont des formes de combat stylisées de leur époque. Il est évident à tout instant que le Sport et les forces armées puisent dans la même source puisque tous les deux ont aussi pour but, en généralisant de nouveau, la formation du corps.

Il en découle en toute logique que les forces armées contribuent à tout moment, jusqu'à nos jours, largement à la méthodologie de l'exercice physique. Un grand nombre d'exemples en témoignent; je n'en citerai que quelques-uns nous parvenant de l'Europe centrale : des manuels concernant l'art des armes, l'équitation, la natation et le ski.

De nos jours, les interactions entre le Sport et les forces armées se traduisent surtout par les aspects suivants :

- l'influence du Sport sur l'instruction militaire;
- le sport de compétition dans les Armées;
- les institutions de Sport des Armées.



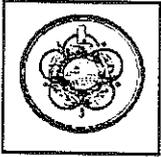
Tout d'abord un mot pour désigner les mesures visant, au sein des armées, à améliorer les capacités physiques générales de l'individu. Elles varient d'une Armée à l'autre et embrassent toute la gamme, de "l'entraînement physique" jusqu'au "sport", en passant par "la culture physique" et "l'éducation physique". Cette différenciation sémantique nous permet de reconnaître grosso modo la divergence de vues existant entre les armées en ce qui concerne les fins et l'importance de cette partie de l'instruction militaire.

Dans tous les cas, cependant, son rôle en tant que facteur d'éducation reste incontesté. Ses prétentions éducatives résultent alors du fait que, en plus de leur valeur propre, les performances personnelles réalisées dans le domaine du Sport peuvent aussi contribuer à initier dans d'autres domaines un processus de perfectionnement engendrant une élévation du niveau de culture et une amélioration du statut social. Ainsi, dans ce contexte, éducation signifie formation de l'Homme, au sens le plus large du terme, ce qui implique la formation technique. Mais tandis que les uns mettent en vedette le rôle médiateur de l'entraînement physique (du Sport), les autres, c'est-à-dire les partisans du sport à orientation pédagogique, désirent que celui-ci soit accepté comme domaine d'éducation propre, devant être exercé en premier lieu pour soi-même, et dont, pour ainsi dire, l'effet secondaire serait d'augmenter la capacité d'endurance dans la préparation au combat.

Mais abstraction faite de cela, lors de la réalisation, les mêmes moyens sont toujours mis en oeuvre : toute la panoplie et exercices du Sport ainsi que les renseignements techniques les plus divers dont la valeur générale s'est avérée maintes fois dans le domaine des sports.

En ce qui concerne le développement dans le courant de ce siècle, nous pouvons distinguer trois périodes essentielles.

- Avant la première guerre mondiale, les principales composantes de l'entraînement physique dans les forces armées sont la gymnastique, l'escrime, l'équitation et le tir. La guerre de tranchée (1914-1918) fait découvrir au commandement la valeur du sport-jeu en tant qu'élément de soutien moral et à l'équilibre physique. Les compétitions militaires qui se dérouleront à PARIS au stade créé par la volonté du Général PERSHING sont la première consécration pour le sport militaire.
- Avec la deuxième guerre mondiale (1939-1945) naissent les techniques de combat, axées sur le facteur homme et le facteur terrain; apparaissent également les soldats-athlètes, parachutistes, nageurs de combat, pilotes de chasse dont l'entraînement physique et sportif est intensif et multiforme. D'autre part, le sport pratiqué par les militaires s'organise.
- La troisième période est déjà liée étroitement au CISM. Sa création en 1948, sur la brève expérience de l'Allied Forces Sports Council, va lui donner une poussée et une résonance que des promoteurs avaient pressenties. Les Unités sportives s'implantent un peu partout. Le stage doctrinal du CISM organisé par le Général G. LEBORGNE à l'Ecole Interarmées des sports de FONTAINEBLEAU fait le point et constate que les méthodes d'entraînement physique militaire s'inspirent de plus en plus de procédés utilisés par les sportifs de compétition. C'est en 1968.
Le présent, enfin, ne peut être décrit plus exactement que par la brève formule : "Pas de Militaire sans Sport - pas de Sport sans Militaire".



Sur la base de ce que je viens de vous exposer à très grands traits, permettez-moi de vous présenter maintenant la contribution que le CISM a apportée au Sport.

Dans l'article 1 des statuts définissant les "Objectifs et principes du CISM" est établi que pour atteindre ses objectifs

- encourager la pratique de l'éducation physique, l'entraînement et la mise en condition physique,
- développer des relations amicales entre les athlètes militaires et les forces armées des nations membres,
- développer une aide mutuelle technique entre les nations membres,
- contribuer au développement équilibré et harmonieux de la jeunesse et
- contribuer à l'effort mondial en faveur de la paix universelle,

le CISM

- encourage d'une manière générale et appuie toutes les mesures de nature à établir et resserrer, entre les athlètes militaires, des relations de bonne camaraderie propres à provoquer une meilleure compréhension entre les nations et fondées pour chacun sur l'amour de sa patrie et le respect de celle des autres,
- établit entre les forces armées des rapports permanents pour l'échange de leurs idées et provoque des recherches en matière d'éducation physique et sportive,
- assure lui-même l'organisation de certaines manifestations ou les subventionne,
- confie aux nations membres l'organisation des différentes manifestations sportives militaires mises sur pied sous sa direction et
- établit la meilleure coopération avec les autres organismes sportifs internationaux.

Les activités du CISM embrassent donc toute la gamme du Sport, des contenus jusqu'aux modalités. Il assume alors les rôles d'exécutant et de créateur, de bénéficiaire et de donneur, d'élève et de maître, de serviteur et de partenaire égal en droits.

Sous les auspices du CISM peuvent être exercés, en principe, tous les sports et effectués des championnats.

Ainsi des "Championnats Mondiaux Militaires" sont régulièrement organisés en 24 disciplines.

Son calendrier de compétitions internationales comprend sur le plan mondial plus de 100 championnats par an et apporte ainsi une contribution précieuse et fructueuse aux activités sportives internationales.

Et les performances réalisées lors de ces compétitions n'ont pas à craindre la comparaison avec celles de manifestations civiles équivalentes. Ainsi, plusieurs records mondiaux furent établis lors de manifestations du CISM.

Le CISM a créé trois nouveaux sports (ses pentathlons) et d'autres n'ont pu atteindre ou conserver leur niveau actuel que grâce à son soutien capital.

Les "Journées d'étude" organisées pour les compétiteurs, les entraîneurs et les chefs d'équipe dans le cadre des différents championnats mondiaux militaires donnent des impulsions précieuses au sport de compétition de haut niveau.

Et, en fin de compte, le CISM contribue aussi de façon indirecte, par l'intermédiaire des Ecoles Militaires des Sports nationales, à promouvoir le sport de compétition de haut niveau.



Des stages et des symposiums ont pour but d'assurer le soutien de ces pays membres qui, dans le domaine des sports qui les intéressent, ou bien n'ont pas encore atteint le standard de performances requis ou bien sont tout juste en voie d'y faire leurs débuts; et, dans la plupart des cas, seul le CISM, en raison des structures existantes, peut apporter un soutien permettant d'obtenir le succès escompté.

Mais ces stages et symposiums ont également pour objectifs la valorisation et le développement de nouvelles connaissances et expériences, dans le but de promouvoir l'entraînement physique général dans les forces armées, et il n'est pas rare que les résultats de leur travail aient des répercussions au-delà de leur champ d'action.

Deux autres exposés traiteront en détail "l'Olympisme" et aussi le domaine du problème "Education". Un fait immanent au Sport, à savoir la surcommercialisation galopante que l'on rencontre dans certains secteurs du sport de compétition de haut niveau, ainsi que les bouleversements radicaux dans le domaine militaire (recherche mondiale de nouvelles identités et objectifs) auront, à moyen terme, aussi des incidences sur la politique de Sport du CISM.

Quelles qu'en puissent être les conséquences, nous pouvons toujours caresser l'espoir bien fondé, qu'en fin de compte l'effort principal portera dans cette direction dont l'aboutissement sont les "principes anthroposophiques", établis, il y a cent ans, par le Baron Pierre de COUBERTIN, et qui, en tant qu'"Olympisme", c'est-à-dire "Mouvement Olympique", constitueront toujours un défi pour nous tous qui ne cessons de cultiver le contact avec la jeunesse mondiale.

Le projet d'une future Charte du CISM que l'Académie du CISM est en train d'étudier et que je porterai, pour terminer, à votre connaissance, peut sûrement être considéré comme une mesure appropriée et adaptée à cet effet.

"Les activités physiques et sportives constituent des facteurs importants d'équilibre, de santé et d'épanouissement de chacun; elles sont des éléments fondamentaux de l'éducation, de la culture et de la vie sociale.

La pratique journalière des activités physiques et sportives d'une qualité acceptable est un droit indéniable pour chaque individu appartenant aux forces armées dans le monde quels que soient son rang, son sexe, son âge, ses capacités ou sa condition sociale."